

## ISOCHAUX (Mortier d'enduit minéral)

**L' ISOCHAUX est un mortier destiné à la réalisation d'enduit minéral (intérieur ou extérieur)**

**→ Conditionnement :**

- Sac de 30 kg, palette de 1T400 soit 49 sacs

**→ Conservation et garantie :**

- 1 an à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité et dans l'emballage d'origine non ouvert.
- Responsabilité civile fabricant.

**→ Précautions climatiques :**

- Entre 8 et 30 °C.
- Par fortes chaleurs, humidifier les supports et maintenir cette humidité par pulvérisations modérées pendant 48 heures.

**→ Supports admissibles :**

Panneaux d'isolation thermique de type MULTIPOR de la société XELLA THERMOPIERRE - Le pré Châtelain Saint-Savin 38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX. Ces panneaux peuvent être d'épaisseur comprise entre 60 et 200 mm selon les caractéristiques d'isolation recherchée.

L'ISOCHAUX ne pourra pas être mis en œuvre sur des surfaces horizontales sans protections supérieures.

**→ Préparation du mortier ISOCHAUX :**

Malaxer de préférence mécaniquement en ajoutant 6 à 7 litres d'eau propre par sac jusqu'à l'obtention d'une pâte onctueuse et homogène.

Ouvrabilité : 1 à 2 heures selon les conditions climatiques.

**→ Pose et collage du MULTIPOR :**

La colle est déposée soit directement sur le support (application mécanique), soit sur la partie intérieure du panneau en application manuelle.

Le collage entre panneaux est interdit. La colle est enfin réglée en épaisseur au peigne crantée de 10 mm et ceci verticalement. Les panneaux seront mis en place sur le support en exerçant une légère pression et un mouvement de va et vient afin de permettre une répartition uniforme de la colle en surface.

**→ Mise en œuvre du mortier :**

La mise en œuvre s'effectuera normalement à la lisseuse métallique ou par projection mécanique en une première couche de 3 mm.

Dans cette couche, une trame en fibre de verre (type ARMANET GFN-158-Certification CSTB) sera incorporée par marouflage. Le recouvrement des laies s'effectuera selon le chapitre 10.3.2 du DTU 26.1 (avril 2008), tous les 10 cm.

Après un temps d'attente de 24 heures, n'excédant pas 48 heures, une nouvelle passe recouvrant la première passe d'au moins 3 mm uniformisera l'aspect de surface. Le lissage final le plus simple est effectué au moyen d'une taloche éponge. Les passes successives sont donc au nombre de 2 maximum.

**→ Consommation :**

- 1,7 kg par m<sup>2</sup> et par mm d'épaisseur.

### → Revêtements associés :

L'enduit ISOCHAUX n'étant pas coloré dans la masse, sa mise en couleur peut être obtenue par l'application d'un badigeon (DTU 26.1 annexe 3), soit prêt à l'emploi « BADLITH » soit préparé sur chantier (voir fiches techniques ou CCTP). Dans tous les cas, badigeonné ou pas, l'enduit ISOCHAUX doit être protégé par une couche d'UNIPROTECT ou similaire qui sera appliquée après séchage uniforme du support.

**NOTA** : Lorsque des chevilles de fixation, généralement en plastique, traversent l'isolant, elles sont couvertes dès la mise en œuvre de l'enduit.

<b>CE</b>	
EN 998-1 CHAUX ET ENDUITS DE SAINT-ASTIER LA JARTHE 24110 SAINT-ASTIER	
Mortier et enduit de parement (CR)	
Réaction au feu	: Classe A1
Adhérence	: 0,3 N/m <sup>2</sup> FB : A B C
Absorption d'eau	: W0
Perméabilité à la vapeur d'eau	: $\mu$ 5/20 (valeur tabulée)
Conductibilité thermique	: $\lambda$ 10sec 0.54W.k (valeur tabulée)
Durabilité	: pas de norme d'essai

Chaux & Enduits de St-Astier

**CESA**

24110 SAINT – ASTIER

Tél. : 05.53.54.11.25 – Fax : 05.53.04.67.91

*Le spécialiste des chaux naturelles*